



MINIMUM MONTHLY REWARD

Rempportez des Points SSR bonus et BIEN PLUS chaque mois !

Empochez de l'argent et des Crédits produit plus rapidement ! Tous les Brand Partners, nouveaux et existants, peuvent participer ! Progressez pour atteindre le rang Bronze et les rangs supérieurs et commencez à remporter ces points récompense supplémentaires ainsi qu'une récompense mensuelle minimale jusqu'à 6 mois !

¹Les points SSR correspondent uniquement au mois de progression au rang. Cela inclut les Silver, Gold et Platinum, qui seront différents de la période associée à la MMR.

| Rang | Récompenses |
|---------------|---|
| Brand Builder | 75 Points SSR |
| Bronze | 200 Points SSR |
| Silver | 200 Points SSR et 640 € de Minimum Monthly Reward |
| Gold | 200 Points SSR et 1 200 € de Minimum Monthly Reward |
| Platinum | 200 Points SSR et 1 600 € de Minimum Monthly Reward |

Comment participer ?

1. Progressez pour atteindre le rang Brand Builder en passant par le rang Platinum et gagnez des points SSR !
2. Atteignez le rang Silver, Gold ou Platinum, remportez votre Focus on Five et votre MMR Bonus pour la première fois. Vous en serez au mois un (1) des qualifications MMR.
3. Conservez votre rang de qualification Silver, Gold ou Platinum et continuez à remporter vos Bonus personnels Me and Three ou Personal Retention et remportez votre Bonus MMR pendant cinq (5) mois consécutifs supplémentaires.
4. Ce Bonus vous sera versé pendant six (6) mois consécutifs.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION MINIMUM MONTHLY REWARDS

Les présentes Conditions générales (ci-après désignées par les « Conditions générales » et/ ou « L'Accord ») régissent la PROMOTION AMARE (ci-après désigné par la « Promotion »). La Promotion est gérée par Amare Global Europe AB; ses sociétés affiliées ou filiales opérant en Europe (ci-après désignées par « Amare », « Amare Global » ou « la Société »). Pour pouvoir participer à la Promotion, le Brand Partner s'engage à respecter les Conditions générales suivantes.

I. ÉLIGIBILITÉ, PÉRIODE DE QUALIFICATION, PARTICIPATION ET RÉCOMPENSES

La Promotion est ouverte aux Brand Partners AMARE (ci-après désignés les « Participants »). En participant à la Promotion, le Participant approuve l'intégralité des Conditions générales du présent document, qui sont définitives et exécutoires. NUL LÀ OU LA LOI L'INTERDIT.

Les Participants se qualifiant dans les conditions définies aux présentes sont éligibles pour participer à la Promotion. Ils peuvent ainsi recevoir des Récompenses (comme énoncé ci-dessous) en exécutant des actions précises (comme indiqué ci-dessous) pendant la Période de qualification.

La présente Promotion intègre des conditions générales issues d'accords AMARE antérieurs. Les accords AMARE antérieurs sont les suivants :

1. Programme Subscribe & Save Rewards.
2. Politiques et procédures, Conditions générales du Contrat de Brand Partner et Plan de compensation Amare.

II. RÈGLES

Tableau 1

| Rang | Récompenses |
|---------------|--|
| Brand Builder | 75 Points SSR |
| Bronze | 200 Points SSR |
| Silver | 200 Points SSR et 640 € de Minimum Monthly Reward |
| Gold | 200 Points SSR et 1 200 € de Minimum Monthly Reward |
| Platinum | 200 Points SSR et 1 600 € de Minimum Monthly Reward |

Subscribe & Save Reward Points

Pour remporter des Subscribe & Save Reward Points (ci-après désignés « Points SSR »), un Participant doit satisfaire deux exigences chaque mois commissionnable :

- Le participant doit progresser en rang pour remporter les points SSR basés sur les rangs.
- Le Participant doit personnellement passer une commande représentant 100 PV de volume Subscribe & Save. Les PV achetés par des Clients personnellement recrutés ne comptent pas dans le cadre de cette qualification.

Les Points SSR remportés par chaque Rang qualifié sont définis dans le Tableau 1.

Les Points SSR seront attribués une fois les Commissions de fin de mois versées et pourront être échangés le mois civil suivant. Par exemple, les points SSR remportés en septembre seront attribués et en attente le 15 octobre, et pourront être échangés le 1er novembre.

Tout retour de produit et/ou remboursement sera déduit sur le compte de points SSR.

Les Points SSR peuvent être échangés contre des produits Amare au prix standard.

Les Points SSR ne peuvent être utilisés pour procéder à un règlement partiel.

Les Points SSR ne peuvent être transférés ni échangés contre des espèces.

Les produits obtenus de cette manière ne peuvent en aucune façon être retournés ni échangés.

L'ensemble des Conditions générales du Programme Subscribe & Save Rewards non mentionnées s'appliquent également aux Points SSR attribués dans le cadre de cette promotion.

MINIMUM MONTHLY REWARD

Exigences de bonus :

1. Progressez pour atteindre le rang Brand Builder en passant par le rang Platinum et gagnez des points SSR !
2. Atteignez le rang Silver, Gold ou Platinum, remportez votre Bonus Focus on Five et votre MMR bonus pour la première fois. Vous en serez au mois un (1) des qualifications MMR.
3. Conservez votre rang de qualification Silver, Gold ou Platinum et continuez à remporter vos Me and Three Personal Bonus ou Personal Retention Bonus et remportez votre MMR Bonus pendant cinq (5) mois consécutifs supplémentaires.
4. Ce Bonus vous sera versé pendant six (6) mois consécutifs.

Conditions générales :

Le MMR est un bonus servant à vous verser la différence de vos commissions Amare et les seuils minimums de 640 € pour le rang Silver, 1 200 € pour le rang Gold et 1 600 € pour le rang Platinum. Par exemple, si vous vous qualifiez pour le Silver MMR et que vous remportez 360 € de commissions, vous recevrez 280 € dans le MMR Bonus.

Vos commissions mensuelles sont calculées en ajoutant toutes les commissions hebdomadaires et mensuelles remportées lors d'une période de commissions basée sur la date de commencement des commissions hebdomadaires. Par exemple, les commissions hebdomadaires pour la semaine du lundi 25 septembre 2023 au dimanche 1er octobre 2023 seront groupées et calculées avec les gains de septembre du Brand Partner.

Ce Bonus vous sera versé pendant six (6) mois consécutifs.

“La Minimum Monthly Reward (MMR) définit le seuil minimum qu'un Brand Partner peut remporter lors d'un mois commissionnable pendant une période de bonus mensuelle pouvant aller jusqu'à six (6) mois. En cas de qualification, le MMR bonus sera calculé en faisant la différence entre les gains mensuels totaux du Brand Partner et le seuil MMR au rang qualifié, selon le plus élevé. Le total des gains mensuels est calculé en faisant la somme des commissions hebdomadaires, de fin de mois et annuelles dans un mois commissionnable unique. En raison du chevauchement des semaines dans les commissions hebdomadaires, l'intégralité de la semaine sera groupée en fonction de la date de commencement de la semaine qualifiée. Par exemple, les commissions hebdomadaires pour la semaine du lundi 25 septembre 2023 au dimanche 1er octobre 2023 seront groupées et calculées avec les gains de septembre du Brand Partner.”

Les points SSR correspondent uniquement au mois de progression au rang. Cela inclut les Silver, Gold et Platinum, qui seront différents de la période associée à la MMR.

La MMR débute le premier mois de la Progression de rang qualificative et le Brand Partner doit remporter le Focus on Five Bonus le même mois calendaire pour pouvoir remporter le bonus pour la première fois. Vous êtes au mois un (1) des qualifications MMR.

Une fois qualifié, le Brand Partner se verra attribuer le MMR Bonus qualifié pendant cinq (5) mois consécutifs supplémentaires tant qu'il continue à se qualifier pour recevoir le Me and Three Personal Bonus. Le MMR Bonus sera versé sur une période de bonus maximale de six (6) mois consécutifs. Même si un Brand Partner continue à se qualifier pour remporter les Me and Three Personal et Focus and Five Bonuses, la MMR ne sera plus versée tant que le Brand Partner n'aura pas progressé pour atteindre le rang suivant.

Les périodes de bonus mensuelles pendant lesquelles un MMR Bonus n'est pas utilisé ou appliqué ne seront pas reportées à la prochaine période et expireront.

Exemple :

En mars, vous progressez pour atteindre le rang Silver et vous ne remportez pas le Focus on Five Bonus. Vous ne remportez par conséquent pas le MMR Bonus. En avril, qualifiez-vous pour obtenir le Focus on Five Bonus, vous vous qualifiez pour la première fois pour le MMR Bonus en avril. Votre période de qualification de six (6) mois s'étend d'avril à septembre. À n'importe quel mois entre avril et septembre, si vous vous qualifiez en tant que Silver et remportez le Me and Three Personal bonus, vous vous qualifiez pour le MMR Bonus. “À n'importe quel mois entre avril et septembre, si vous vous qualifiez en tant que Silver, mais que vous ne remportez pas le Me and Three Personal Bonus ou le Personal Retention Bonus, vous ne remporterez pas le MMR Bonus pendant la période de qualification. À n'importe quel mois entre avril et septembre, si vous vous ne vous qualifiez en tant que Silver, mais que vous remportez le Focus on Five Bonus, vous ne remporterez pas le MMR Bonus pendant la période de qualification. Si vous atteignez le rang Gold

et remportez le Focus on Five Bonus au cours du même mois calendaire, vous êtes éligible pour remporter le MMR Bonus lors de la qualification Gold.

III. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute condition non définie aux présentes doit être comprise et interprétée comme énoncé, et utilisée dans les Politiques et procédures actuelles, les Conditions générales du Contrat de Brand Partner et le Plan de compensation de AMARE.

AMARE se réserve le droit de conserver ou refuser une ou l'ensemble des Récompenses en cas de non-respect des Politiques et procédures de AMARE.

AMARE se réserve le droit de disqualifier un Participant à tout moment, à sa seule discrétion, en cas de comportement peu recommandable ou indésirable.

Le Participant s'engage à respecter les Politiques et procédures AMARE, mais aussi les Conditions générales du Contrat de Brand Partner/Client.

EN PARTICIPANT À LA PROMOTION, LE PARTICIPANT ACCEPTE D'EXONÉRER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ AMARE ET SES MEMBRES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET AGENTS (COLLECTIVEMENT DÉSIGNÉS AUX PRÉSENTES PAR LES « PARTIES EXONÉRÉES ») CONTRE TOUTE RÉCLAMATION OU CAUSE D'ACTION DÉCOULANT DE LA PARTICIPATION À LA PROMOTION, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER : A) TOUTE INTERVENTION HUMAINE NON AUTORISÉE LORS DE LA PROMOTION ; B) TOUTE ERREUR TECHNIQUE LIÉE AUX ORDINATEURS, SERVEURS, FOURNISSEURS OU TÉLÉPHONE OU LIGNES DE RÉSEAU ; C) TOUTE ERREUR D'IMPRESSION ; D) TOUTE ERREUR LORS DE L'ADMINISTRATION DE LA PROMOTION ; E) TOUTE BLESSURE OU TOUT DOMMAGE CAUSÉ AUX PERSONNES OU AUX BIENS POUVANT ÊTRE IMPUTABLES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOUT OU EN PARTIE, À LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT OU DE SES INVITÉS À LA PROMOTION ET À TOUT ÉVÉNEMENT ASSOCIÉ. LE PARTICIPANT CONVIENT ÉGALEMENT QUE DANS TOUTE CAUSE D'ACTION, LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES EXONÉRÉES SERA LIMITÉE AU COÛT DE LA PARTICIPATION À LA PROMOTION ET QUE LESDITES PARTIES EXONÉRÉES NE PEUVENT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLES POUR LES FRAIS D'AVOCAT. DE PLUS, LE PARTICIPANT RENONCE À SON DROIT D'EXERCER UN RECOURS POUR TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES PUNITIFS, CONSÉCUTIFS, DIRECTS OU INDIRECTS.

Le présent Accord est régi par les lois de Suède, indépendamment des principes de conflits de lois. En cas de litige entre Amare et les Brand Partners Amare nécessitant que l'une des parties intente une action en justice pour interpréter ou faire appliquer les modalités du présent Accord, ladite action pourra être intentée devant les tribunaux de Suède. En cas de litige, Amare et le Brand Partner peuvent recourir à d'autres mécanismes de règlement des litiges, comme la médiation ou l'arbitrage avant d'entreprendre toute action judiciaire.

Amare se réserve le droit de résilier ou modifier les termes des présentes Conditions générales. Lesdits changements seront notifiés aux Participants via des publications sur le site Internet désigné et là où les présentes Conditions générales sont disponibles. Sauf mention contraire, tous les changements seront effectifs dès leur publication sur le site Internet. Dans les cas où lesdits changements affecteraient significativement la nature de la promotion, une période de transition sera mise en place pour accorder suffisamment de temps aux Participants pour adapter leurs plans.

Le Participant autorise l'Entreprise à utiliser son nom, sa photo, son histoire personnelle et/ou toute image issue des supports promotionnels ou publicitaires relatifs aux opérations de l'Entreprise et renonce à tout droit d'indemnisation pour ladite utilisation. Si un Participant ne souhaite pas figurer dans les documents de vente et marketing de Amare Global, il doit envoyer une demande officielle au Service de conformité de Amare Global.

"Si une clause quelconque des présentes Conditions générales est déclarée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

Aucune renonciation de tout terme ou toute condition énoncés dans les présentes Conditions générales de la part d'Amare n'est considérée comme une renonciation supplémentaire ou continue dudit terme ou de ladite condition, ni comme une renonciation de tout autre terme ou condition.

Le présent Accord sera fourni en anglais, garantissant ainsi son accessibilité et sa compréhension de la part de l'ensemble des Participants. Amare fournira également une traduction dudit Accord à des fins de clarification des conditions de la présente Promotion. En cas de conflit entre la version anglaise et toute traduction, la version anglaise prévaudra.

Les gains sont hypothétiquement offerts et se basent sur un cas pratique idéal pour illustrer le mode de fonctionnement du Plan de compensation. Il ne s'agit PAS de représentations ni de garanties de gains. L'obtention d'un revenu réel exige des efforts intenses et de solides compétences de la part du Brand Partner lorsqu'il s'adonne à son activité. Une base clients solide est une composante essentielle au succès du Brand Partner. Pour de plus amples détails, consultez notre Document de déclaration de revenus sur amare.com.